

Numéro 47

Automne 2020



Le VOLCELEST

Bulletin de liaison de l'association départementale des chasseurs de grand gibier de Loir et Cher

Chers amis,

« *Enfin...* » Jamais cet adjectif ne m'a paru si bien venu. D'après la définition du Larousse « *Enfin* » indique qu'un événement se produit, après avoir été attendu longtemps et avec impatience. Cet adjectif est l'objet du mail qui, en quelques minutes, a fait le tour des milliers de chasseurs de Loir-et-Cher, un vendredi soir de novembre, à la lecture de l'arrêté préfectoral dérogatoire au confinement. Merci Denise ...

Alors que la communauté cynégétique avait les yeux rivés sur les risques d'une épizootie d'origine africaine sur les sangliers, mais qui est (pour l'instant), retenue par les clôtures franco-belge, un terrible virus se développa sur la population humaine et a envahie en quelques mois la Terre entière (ou presque)! Les précautions sanitaires s'imposent bien sûr et il nous faut veiller à faire barrage à la propagation du désormais célèbre Covid 19. Les chasseurs savent prendre leurs responsabilités et les premiers actes de chasse collectives du début de saison l'avaient parfaitement démontré.

Cependant, les ongulés sont aussi de grands amateurs de denrées agricoles ou de produits forestiers. Leur régulation s'impose et les chasseurs de grands gibiers doivent savoir être efficace, les autorités du pays, ont montré par cet acte "dérogatoire" la confiance qu'ils accordaient à notre communauté, soyons à la hauteur !

Certes, ces arrêtés auraient pu être perfectibles. Pourquoi interdire la chasse à courre, qui participe aussi à son lot de prélèvement ? Pourquoi interdire la présence des rabatteurs s'il sont non-porteur du permis de chasser ? Pourquoi ne pas autoriser un jeune suivre son père lors d'un affût, alors qu'ils vivent déjà sous le même toit ? Beaucoup de questions qui demeurent "dans l'air du temps". Restons sur nos gardes.

Vous avez sans doute lu les nombreux mails que Patrick, notre fidèle secrétaire, vous relaie presque quotidiennement. La Chasse française est attaquée... Nous devons rester vigilant et savoir se mobiliser par tous les moyens. On vient de nous enlever on espère très temporairement) la "chasse loisir", alors profitons quand même de ces prochaines journées, pour qu'elle demeure une "chasse plaisir".

Devant beaucoup d'incertitude je vous souhaite quand même une bonne saison de chasse, soyez prudent et respectez les gestes barrières !

Philippe LAVALLART

Président ADCGG 41

Compte rendu AG ADCGG 41

Tenue de l'Assemblée Générale 2020 : pour des raisons sanitaires et afin d'assurer au mieux la protection de tous, le Conseil d'Administration Ordinaire de l'ADCGG 41 qui s'est tenu le 17 septembre a décidé la tenue d'un CA exceptionnel, le lundi 19 octobre 2020. Ce CA tient lieu d'Assemblée Générale (AG) pour 2020.

Présentation du rapport financier 2019 par le trésorier, Bernard Mézières.

Il fait apparaître une situation similaire à celle de l'an passé. Pour 2020, les recettes seront en baisse, à cause principalement de l'annulation du brevet grand gibier.

Le nombre d'adhésions 2020 est de 87 personnes, contre 86 l'année passée, avec 57 abonnements à Grande Faune. Le bilan comptable de l'association au 31 décembre 2019 se résume de la façon suivante

RECETTES : 4973 € / DEPENSES : 5166.11 €
Soit un déficit de l'exercice de 193.11 €
Le solde de trésorerie est de : + 4441.21 €

Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport moral 2020 par le président, Philippe Lavallart.

En 2019, l'exposition de trophées à Cour-Cheverny a été un succès, le président adresse ses remerciements aux membres qui participent au montage ainsi qu'aux cotateurs.

Le brevet grand gibier a réuni 13 candidats, 4 ont obtenu le 2^e degré Or et 1 le 1^{er} degré Argent ; 2 candidats malchanceux ont finalement obtenu le 2^e degré Or dans d'autres départements !

La formation sur l'équilibre forêt-gibier a dû être annulée, faute de candidats.

Lors du Game Fair de Lamotte Beuvron, l'AD n'avait pas de stand...

2 numéros du Volcelest ont été publiés.

L'année 2020 a été très particulière...

Suite à la pandémie, l'exposition de trophées prévue à Muides sur Loire a été annulée.

Après une soirée de présentation du brevet à Vineuil, le brevet s'est résumé à une seule séance de formation, tenue à la Maison du Cerf à Villeny, juste avant le confinement. Toutes les autres séances ont été annulées.

En revanche, l'ANCGG a réalisé des modules de forma-

tion animés et sonorisés, que l'AD 41 a diffusés à tous les candidats déclarés et potentiels (25 personnes en tout). Ceux-ci ont remporté un vif succès et devraient être renouvelés l'an prochain.

Vu les incertitudes et les imitations concernant les réunions en lien avec la pandémie, nous n'avons pas réalisé d'épreuves.

La formation sur l'équilibre forêt-gibier a elle aussi été annulée pour les mêmes motifs

Les autres manifestations auxquelles l'ADCGG 41 devait participer ont toutes été annulées : Journées Nationales de l'ANCGG, prévues à Blois et à Chambord, Journée des Associations Spécialisées à Montrieux, organisée par la FDC, Game Fair à Lamotte Beuvron...

Néanmoins le contact a été maintenu avec nos adhérents et les candidats au brevet, plus de 25 mails ont ainsi pu être diffusés. Un grand remerciement à notre secrétaire Patrick Maréchalle.

Il est souhaitable que la mobilisation des chasseurs, pour leur association, mais aussi pour l'ensemble des causes cynégétiques, ne faiblisse pas. Nous avons pu voir avec le fameux « RIP » ou sur l'affaire Elisa Pilarski dévorée par son propre chien dans une forêt de l'Aisne que les médias choisissent leur camp, là où le nombre est le plus conséquent. Curieusement ce n'est jamais du côté des chasseurs !

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Report des élections

Afin de permettre à chaque personne qui serait intéressée, de pouvoir faire acte de candidature, l'AG décide de reporter à 2021 les élections prévues en 2020 pour le renouvellement par moitié du CA. En conséquence, les administrateurs sortants, élus en 2014, à savoir Hubert Vuitton - Thierry Chartrain - Patrick Maréchalle, sont reconduits pour un an.

Les 2 administrateurs cooptés en 2019, à savoir Dimitri Grenier et Benjamin Gentil, se présenteront également à l'élection de 2021.

Plan de chasse et FDC 41.

C'est maintenant le Président de la Fédération qui signe les arrêtés de plan de chasse et non plus le Préfet. Par conséquent, les attributions par demandeur de plan de chasse sont consultables sur le site de la FDC 41, dans l'onglet « téléchargement ».

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est close.

Brevet Grand Gibier

A l'heure où nous sortons ce numéro 47 du Volcelest, trop d'incertitudes planent encore sur les risques sanitaires du printemps prochain... Notre souhait est bien entendu de pouvoir vous offrir une épreuve avec les meilleures garanties sanitaires... à suivre, suivant l'évolution de la pandémie

renseignements et inscriptions
PatrickMaréchalle 06 76 89 96 54
patrick.marechalle935@orange.fr



RIP... Mode d'emploi

RIP (Référéndum d'Initiative Populaire) animaux : il est rappelé que le RIP est un moyen « populaire » de faire voter de nouvelles lois. Pour cela, le projet doit :

1) être déposé par 185 députés ou sénateurs minimum, environ 130 avaient donné leur engagement mais une dizaine de rétractations a été obtenue, grâce notamment à l'intervention de la FNC auprès des élus...

2) recueillir plus de 4,7 millions de signatures (correspondant à 10 % des électeurs inscrits) en 9 mois. Environ 835 000 personnes l'ont signé en quelques mois, fort heureusement, on est encore loin du compte !

Ce RIP est un ramassis de 6 mesures diverses, choisies selon les propres termes des initiateurs, pour leur côté « médiatique » :

- interdiction de l'élevage en cage,
- interdiction des élevages à fourrure,
- en finir avec l'élevage intensif,
- **interdiction de la chasse à courre, du déterrage et des chasses dites traditionnelles,**
- interdiction des spectacles avec animaux sauvages,
- fin de l'expérimentation animale.

Un premier passage du projet de texte de loi est déjà passé début octobre devant les députés. Les questions sur la chasse n'ont pour l'instant pas reçu le soutien des élus.

Mais pour combien de temps ?

Restons mobilisé et soyez attentifs à l'évolution du RIP

Quizz brevet grand gibier...

De nombreux chasseurs hésitent encore à venir parfaire leurs connaissances en assistant aux séances de révision, puis en passant les épreuves du Brevet Grand Gibier. Nous illustrons à l'aide de quelques photos, dans chaque N° du Volcelest, le genre de question que vous pouvez y retrouver... réponses en page 4

(plusieurs bonnes réponses possibles par question)

1 L'accroissement du marcassin est d'environ

- A : 2 à 4 kg/mois
- B : 4 à 7 kg/ mois
- C : 8 à 10 kg/ mois



P.Lavallart

2 Quel % représente les végétaux herbacés dans l'alimentation du chevreuil ?

- A : 10 %
- B : 20%
- C : 30%
- D : 40%



P.Lavallart

3 Un équipage qui chasse à courre le chevreuil, doit découpler au minimum

- A: 6 chiens
- B: 10 chiens
- C: 20 chiens
- D : 30 chiens



P.Lavallart

Agenda

Ces dates sont données sous réserves de la fin de l'état d'urgence sanitaire...

19 au 21 mars 2021: Exposition annuelle des trophées de cerfs à Cour-Cheverny

26 au 29 mars 2021 : Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage à Mantes-la-Jolie

Printemps 2021 : Journée de formation « équilibre Forêt-Gibier »...en Sologne

Printemps 2021 : Brevet Grand Gibier pour le 41

23 avril 2021 : Assemblée Générale de la FDC 41 à Vendôme

22-23 mai 2021: Journée des Associations à Montrieux en Sologne

28-29 mai 2021 Journées Nationales ANCGG à Chambord. Elles auront lieu au château de Chambord... Nous vous y attendrons nombreux !

11 au 13 juin 2021 : Game Fair à Lamotte-Beuvron

Photos insolites



P.Lavallart

Ici, un beau brocard « masqué », confiné dans le salon d'un coiffeur-chasseur (ou d'un chasseur-coiffeur on ne sait pas bien !) bien connu du centre ville de Blois...

Là, un piège photographique judicieusement placé qui a permis de saisir cette course poursuite entre deux renards.



P.Lavallart

Trophée

Un beau prélèvement, sans doute le fruit d'une gestion rigoureuse...



P.Lavallart

Dégâts de gibiers en France... ça monte !

Pour la saison 2019-2020, plus de 52 500 dossiers ont été ouverts sur 80 départements alors qu'en 2014-2015, seuls 37 500 dossiers avaient été ouverts ce qui représente **une progression de 40% dont 15% de plus par rapport à la saison 2018-2019**. Les surfaces indemnisées pour remise en état ont explosé au printemps 2019 avec près de 4 600 ha pris en charge. Ce chiffre, encore jamais atteint, est supérieur de 15% au précédent chiffre record. Enfin, les évolutions de demandes d'intervention d'experts nationaux ne font que confirmer cette tendance haussière avec 30% d'augmentation cette année.

La facture des indemnisations payés par les chasseurs aux agriculteurs représentent plus de 35 Millions d'Euros...

La somme de 50 Millions est sans doute largement dépassée si l'on tient aussi compte des frais de protection des cultures et d'expertises !



P.Lavallart



Réponses au
quizz **Brevet
Grand Gibier p3**
1/B 2/A 3/C

ADCGG 41
Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2020 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2020 + abonnement à la revue Grande Faune.....50 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Bernard MEZIERES, 63 rue Masséna 45240 La Ferté Saint Aubin 0607704086 mezieresbernard@yahoo.fr